

## Suivi diabétique de type 2 – pré trajet de soins (code 102852)

Vos patients diabétiques de type 2, en ordre de DMG, pour qui vous avez rentré le code 102852 (à renouveler annuellement) ont toujours droit sur prescription du médecin généraliste à :

- O 2 sessions de diététique
- Et O 2 sessions de podologie  
(si pied gradé en groupe 2b ou 3)

Parmi ces patients, **un nouveau sous-groupe**, est défini et a droit à 4 séances d'éducation au diabète en + par année civile. Il s'agit des patients :

- Agé entre 15 et 69 ans
- Avec un risque cardio-vasculaire défini par soit une HTA et/ou un BMI > 30

Pour ces patients, par année civile, vous pouvez prescrire 4 séances en plus, individuelles (30 minutes) ou en groupe (2h00 et maximum 10 patients), en choisissant parmi les prestataires suivants, en fonction des besoins de vos patients en éducation :

- ➔ Diététicien : éducation *diététique*
- ➔ Educateur en diabétologie : *informations sur la maladie et le mode de vie à adopter*
- ➔ Pharmacien : *incitation à l'observance thérapeutique*
- ➔ Kiné (en groupe uniquement) : *incitation à l'activité physique*
- ➔ Infirmier (en individuelle uniquement) : *visite de suivi, soutien de l'autogestion*

Pour que chacun de ces prestataires puissent fonctionner au mieux, il serait intéressant de leur communiquer :

- ➔ La dernière HbA1c connue
- ➔ Si HTA traitée
- ➔ Si Hypercholestérolémie traité
- ➔ Le dernier traitement instauré pour le diabète

*En retour, vous recevrez un rapport d'éducation à la fin des séances individuelles prescrites.*

Résumé Maison du diabète  
Version du 1<sup>o</sup> mai 2018  
(Sous réserve de modifications)